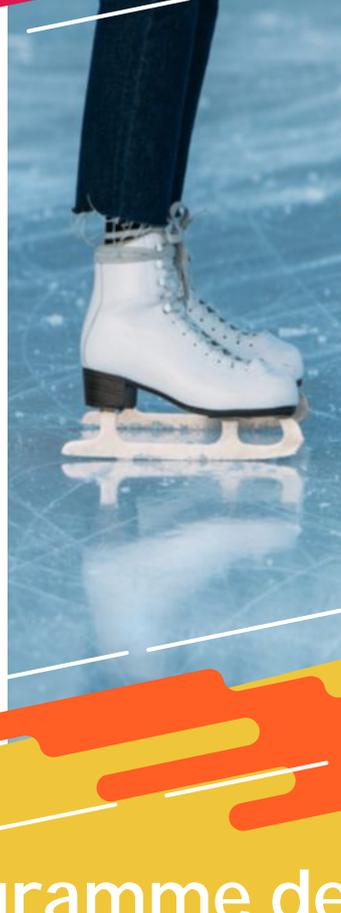


Vac' en sports

BEAUPRÉAU-EN-MAUGES



Activités encadrées par des éducateurs sportifs diplômés

Infos :

> en mairies déléguées

> ou auprès de
Christelle SIONNEAU
06 70 10 70 61

Freddy ROUSSELOT
06 11 94 14 80

vacensports@beaupreauenmauges.fr

Inscriptions en ligne sur :
www.beaupreauenmauges.fr
rubrique "Découvrir et sortir"

Avril 2024

Programme des activités :

lundi 22 avril 8-15 ans	14h30 / 17h	Pétanque	5€	Salle omnisports, Andrezé
mardi 23 avril 8-15 ans	14h30 / 17h30	Patinoire¹ (Cholet)	10€	Départ : piscine Aqua'Mauges, Beaupréau
mercredi 24 avril 8-15 ans	14h30 / 17h	Baseball Basketball	5€	Salle de sport, La Poitevinière
jeudi 25 avril 8-11 ans	14h30 / 17h	Jeux aquatiques²	5€	Piscine, Beaupréau
jeudi 25 avril 9-15 ans	19h45 / 22h	Plongée²	10€	Piscine, Beaupréau
vendredi 26 avril 8-15 ans	14h30 / 17h	Foot Ultimate	5€	Salle de sport, Gesté

¹ La priorité sera donnée aux enfants qui n'ont pas participé à l'activité aux vacances de février.

² Chaque enfant doit se présenter à la piscine avec son maillot et un bonnet ainsi qu'une gourde.

Le programme vous plaît ?
Inscrivez-vous et parlez-en autour de vous !



Informations pratiques :

- › **Inscriptions en ligne :**
 - › sur www.beaupreauenmauges.fr, rubrique "Découvrir et sortir", paiement à fournir le jour de l'activité ;
- › **Pour les personnes ne disposant pas d'accès à Internet :**
 - › en mairie déléguée, aux horaires d'ouverture habituels ;
- › Tarif : **5 € ou 10 €** (de préférence par chèque à l'ordre « Régie de recettes service de proximité »).
- › Votre enfant pourra participer uniquement si **la fiche de renseignements a été remplie via l'inscription en ligne**. Le règlement est à remettre le jour de l'activité. **Il est possible de cumuler le paiement de plusieurs activités.**
- › Vos enfants doivent être **couverts par une assurance** (scolaire, extrascolaire ou responsabilité civile). La Ville de Beaupréau-en-Mauges pourra vous demander une attestation d'assurance si besoin.
- › La Ville de Beaupréau-en-Mauges se réserve le droit d'annuler les activités si il y a **moins de 5 enfants inscrits**.
- › En cas de désistement, **il est demandé aux familles d'avertir les éducateurs sportifs** afin de laisser la place aux enfants inscrits sur liste d'attente.

Merci de prévoir une **gourde remplie** et de venir en **tenue de sport**. Il est conseillé aux enfants d'apporter leur matériel (boules si possible).

Pour l'activité patinoire, veuillez prévoir des gants et des chaussettes. **Les jupes et les shorts sont interdits.**